

F.R.C.P.B. K.L.B.P.	PRIX « FRANS DE TROYER » POUR LA PHILATELIE THEMATIQUE	102.15 1 / 1
--------------------------------------	--	-------------------------------

Le prix sera attribué à l'occasion de chaque exposition philatélique nationale à la collection thématique qui sera la plus créative et la plus originale tant sur plan thématique que philatélique.

1. Critères pour l'attribution du prix.

- Chaque collection dans la classe de philatélie thématique pour adultes sera prise en considération.
- La collection primée devra répondre aux règlements et directives de la FIP
- Les notions de créativité et d'originalité seront interprétées selon les règles et directives de la FIP.

2. Composition du jury.

- Le jugement se fait entièrement en dehors des points de l'exposition compétitive
- **La composition du jury pourrait être la suivante:**
 - Le président d la F.R.C.P.B.
 - Les membres du jury de la commission thématique
 - Le commissaire national à la philatélie thématique

3. Explications.

Toutes les collections participantes et sans distinction sont automatiquement prises en compte. Les règles et directives de la FIP seront suivies et respectées tant que d'autres règlements ne seront mis en vigueur tout en tenant compte de la collection et des indications de celle-ci pour l'obtention du prix.

Il semble évident que l'ensemble du jury doit être d'accord pour l'attribution du prix.

Le président
E. Van Vaeck

Le secrétaire
C. Kockelbergh